

Conférence Européenne des Visiteurs de la Congrégation de la Mission - CEVIM

*par Arkadiusz Zakrepta, C.M.
Visiteur de Pologne
Secrétaire Exécutif de la CEVIM*

I. La création

L'idée de créer la Conférence remonte au 13 juillet 1989. Cette création est une des résolutions prises par les Visiteurs d'Europe réunis à Rio de Janeiro pour la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission. On décida alors de créer la Conférence et de fixer la première rencontre aux 24 et 25 avril 1990 à la Maison-Mère à Paris. Trois Visiteurs, P. Carlo Braga (Rome), P. José Mulet (Barcelone) et P. André Sylvestre (Toulouse) furent chargés de l'élaboration du programme.

Les trois Visiteurs se sont réunis le 1^{er} décembre 1989 à Toulouse pour préparer ensemble une première ébauche du programme de la rencontre de la Conférence¹. Les réponses des Visiteurs de la Conférence au questionnaire préalablement conçu² ont été le point de départ et la base de l'élaboration du programme.

La Conférence se constitua selon le plan du 24 avril 1990 à Paris et prit le nom de Conférence Européenne des Visiteurs de la Mission, avec l'abréviation CEVIM à l'instar de la CLAPVI, Conférence d'Amérique Latine, existant déjà. Elle regroupe toutes les Provinces d'Europe et du Moyen-Orient, aujourd'hui au nombre de 20³. C'est également à Paris que furent préparés et approuvés les Statuts, à l'époque en 11 articles, qui définissent l'existence, les buts et le fonctionnement de la CEVIM.

La CEVIM fut donc la deuxième Conférence des Visiteurs dans l'histoire contemporaine de la Congrégation de la Mission. Si la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission à Rio de Janeiro contribua de façon incontestable à sa création, c'est la Conférence d'Amérique Latine, existant déjà et fonctionnant à partir de 1971, qui y joua le rôle primordial. C'est à cette Conférence que se

¹ Cf. C. Braga, J. Mulet, A. Sylvestre, Lettre aux Visiteurs du 1^{er} décembre 1989.

² Cf. Compte rendu de l'assemblée du 13 juillet 1989 à Rio de Janeiro. Les sujets abordés dans le questionnaire se réfèrent aux problèmes majeurs des provinces, à la possibilité de la collaboration interprovinciale dans le domaine de la formation et des échanges, à l'aide fraternelle entre provinces, au défi posé par l'ouverture de l'Europe de l'Est et à la réception des dispositions prises lors de l'assemblée des Visiteurs à Rio de Janeiro.

³ Cf. art. 1. Les articles des Statuts de la Conférence sont cités selon la numérotation actuelle.

réfèrent les Visiteurs d'Europe réunis à Paris, constatant qu'elle donnait l'exemple de la collaboration interprovinciale.⁴

II. Le but et les tâches de la Conférence

La création de la Conférence est une marque de collaboration entre les provinces du continent européen et constitue la réponse au besoin d'entreprendre des initiatives communes en vue d'un fonctionnement plus efficace. Nous tenons à remarquer que ce qui est également important, et selon le principe *primum esse deinde agere* même plus important, c'est le fait que les rencontres des Visiteurs contribuent à approfondir le sentiment de l'union régionale et de l'identité avec toute la Congrégation de la Mission. La participation du Supérieur Général ou de son représentant à la totalité ou une partie de la rencontre y contribue de façon considérable.

Déjà pendant l'assemblée à Rio de Janeiro, donc à l'étape de sa mise en place, on avait défini les buts de la Conférence qui constituent à la fois les raisons de son existence et de son fonctionnement, tels que:

- une meilleure connaissance entre les provinces
- l'étude des problèmes communs
- la réalisation de projets communs
- l'aide fraternelle entre provinces.⁵

En fonction de ces objectifs, la Conférence élaborera les Statuts, dans lesquels elle se fixa comme but de *favoriser l'information et la collaboration entre les Provinces dans les domaines de la Formation et de la Mission*⁶. Ayant ainsi précisé l'objectif, la CEVIM se propose deux tâches pour le réaliser :

- *veiller à une meilleure connaissance de la Famille Vincentienne et à un approfondissement de l'esprit vincentien, en provoquant contacts et échanges dans les domaines de la formation et de l'activité missionnaire et en suscitant méthodes et moyens pour l'initiation des jeunes à l'esprit vincentien.*⁷

⁴ Cf. Compte rendu de la réunion des Visiteurs C.M. des Provinces d'Europe et du Moyen-Orient, Paris 1990, p. 1. La création de la CEVIM confirme la thèse de J. M. Nieto que l'initiative des Conférences des Visiteurs sont nées non « depuis le haut », mais « depuis la base ». (Cf. J. M. Nieto, Les Conférences des Visiteurs, Vincentiana 3 (2002), p. 242).

⁵ Compte rendu de l'assemblée du 13 juillet 1989 à Rio de Janeiro.

⁶ Art. 2.

⁷ Art. 3. Cet article faisait initialement partie intégrale de l'article 2. Comme on peut déduire de son contenu, telle répartition sert à ordonner les Statuts, mettant en évidence l'objectif et les tâches qui en résultent.

- *favoriser toute collaboration pastorale entre les Provinces, dans le lancement d'initiatives nouvelles à l'échelon européen, comme : projets missionnaires, séjours linguistiques, etc.*⁸

Les expériences que la CEVIM a connues jusqu'à présent montrent que le temps de la rencontre annuelle des Visiteurs est avant tout consacré à l'étude du thème prévu et à la présentation de la Province d'accueil et de ses œuvres. Les rencontres sont aussi l'occasion de lancer la coopération entre certaines provinces, surtout celles qui sont proches géographiquement et d'offrir l'aide personnelle et matérielle aux Provinces en difficulté.

Il convient également de souligner, en parlant des objectifs, l'importance de la Conférence pour les Visiteurs mêmes. La communauté des Visiteurs, édifiée durant ces quelques jours et renouvelée chaque année, donne la possibilité d'échanger les expériences et de prendre connaissance des problèmes existant à l'heure actuelle dans diverses provinces. Ceci renforce le sentiment de la responsabilité commune à l'égard de l'activité de la Congrégation de la Mission, dans la région en question. La rencontre devient ainsi un élément ancré dans la formation permanente des Visiteurs.

III. L'organisation et le fonctionnement

Les rencontres de la Conférence sont annuelles. Elles ont lieu la deuxième semaine après Pâques, chaque fois à un endroit différent, à l'exception des années où la date et le lieu sont adaptés au déroulement de l'Assemblée Générale ou de la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission.⁹

Dès les origines de la Conférence on adopta le mode actuel de préparer la rencontre. On choisit au sein de la Conférence le conseil des trois Visiteurs, appelé troïka, avec le Visiteur de la Province où s'est tenue la dernière rencontre, le Visiteur de la Province où se tient la rencontre durant l'année en cours et le Visiteur de la province où se tiendra la rencontre suivante. Ce dernier est choisi à la fin de chaque rencontre. Tous les Visiteurs nomment un secrétaire pour la Conférence, qui n'est pas Visiteur.¹⁰

⁸ Art. 11. Si l'on considère l'ordre logique, il conviendrait d'introduire cet article immédiatement après l'article 3.

⁹ Cf. art. 6. Durant un certain temps, les rencontres se tenaient plus tôt, on décida de les retarder en raison de l'Étude de la Spiritualité Vincentienne (Mitteleuropäische Gruppe für Vincentinische Studien, avec l'abréviation MEGVIS), qui a lieu immédiatement après Pâques.

¹⁰ Cf. art. 4. En pratique, le troisième visiteur se porte comme volontaire. Le secrétaire fut choisi pour la première fois en l'an 2000, lors de la rencontre dans la Province de Madrid. Avant, les fonctions du secrétaire étaient exercées par un des visiteurs. En 2001, à Dublin, on décida que le mandat du secrétaire durerait trois ans et pourrait être renouvelé une fois.

La troïka est chargée de préparer l'assemblée de la Conférence.¹¹ Cela signifie en pratique que les trois Visiteurs et le secrétaire se rencontrent plusieurs mois à l'avance dans la Province qui accueillera la CEVIM. Lors de la rencontre, on discute des détails d'organisation, tels que le thème principal, le programme, les intervenants et les dates. Ces décisions prises, on élabore un questionnaire concernant le thème principal de la rencontre qu'on envoie ensuite à tous les Visiteurs. Les réponses sont transmises à tous les participants de la CEVIM et servent de base à l'étude des problèmes abordés ainsi qu'à la rédaction d'un document final commun.

La rencontre réunit les Visiteurs et les vice-Visiteurs des Provinces et des Vice-Provinces faisant partie de la CEVIM. Pour des motifs valables, ils peuvent se faire remplacer par l'Assistant de la Province ou un membre du Conseil Provincial.¹²

Ius proprium de la Congrégation de la Mission ne prévoyant pas l'existence et l'organisation de la Conférence des Visiteurs, la CEVIM jouit de la personnalité morale fondée sur le principe de la reconnaissance mutuelle.¹³ C'est pour cette raison que la situation juridique de la Conférence et les décisions qu'elle adopte, sont limitées. Leurs ratifications sont subordonnées à l'approbation des Conseils Provinciaux respectifs qui gardent à l'égard de la CEVIM une entière autonomie.¹⁴ Le caractère moral de l'engagement quant à l'application des décisions communes se trouve renforcé par l'obligation juridique de les prendre à la majorité simple et à la majorité des 2/3 dans le cas de modifications de Statuts.¹⁵

Pour conclure, il convient de souligner le fait que la Conférence travaille périodiquement, bien que les Statuts prévoient l'existence d'un secrétariat, donc un organe de caractère permanent.¹⁶ La Conférence reprend ce thème de plus en plus souvent afin de s'assurer un fonctionnement plus efficace.

IV. L'histoire des rencontres et les thèmes principaux

Les rencontres de la CEVIM ont lieu chaque année dans une Province différente. L'idée qui a guidé ce choix était de pouvoir mieux connaître la

¹¹ Cf. art. 5.

¹² Cf. art. 8. L'expérience montre que ce principe, qui devrait exclure tout autre confrère n'étant ni assistant ni conseiller, n'est pas rigide.

¹³ Lors de la rencontre à Graz, l'une des dispositions prises était de se conférer, en tant qu'au groupe de visiteurs, une personnalité morale, ce qui signifie d'avoir choisi et approuvé le nom de la CEVIM : « Un nom a été choisi et approuvé pour désigner notre groupe et lui conférer une personnalité morale ». Compte rendu de la CEVIM, Paris 1990, p. 1.

¹³ Cf. art. 10.

¹⁴ Cf. art. 9.

¹⁵ Cf. art. 7.

¹⁶ Cf. art. 10.

Province d'accueil et, à long terme, toutes les Provinces de la Conférence. C'est dans cette perspective que nous avons également prolongé la durée de la rencontre, qui à l'heure actuelle se déroule sur environ cinq jours. Outre la possibilité de connaître certaines œuvres de la Province d'accueil, le programme de la rencontre comprend les prières en commun, l'Eucharistie et surtout les délibérations sur un thème élaboré à l'avance.

Année	Lieu	Thèmes
1990	France - Paris	Organisation de la CEVIM, Statuts, formation vincentienne commune des étudiants
1991	Autriche - Graz	Révision des Statuts, ouverture de l'Europe de l'Est, activité pastorale pour émigrés – l'Islam, formation vincentienne
1992	Italie - La Verna <i>Assemblée Générale</i>	Déroulement de la session vincentienne pour les étudiants à Dax (août 1991), activité pastorale pour vocations, formation permanente
1993	Espagne – Salamanque	Participation des laïcs aux œuvres de la Compagnie, collaboration avec le volontariat laïc, relations C.M. avec les Filles de la Charité
1994	Pologne – Zakopane	Situation de l'Église en Europe de l'Est, identité vincentienne, activité pastorale pour vocations, formation vincentienne
1995	Irlande – Dublin	Direction spirituelle, formation des prêtres et des laïcs, volontariat vincentien
1996	Espagne – Salamanque <i>Rencontre internationale des Visiteurs</i>	Ministère des Visiteurs, acculturation des immigrants, collaboration interprovinciale, missions internationales
1997	Allemagne – Niederprüm Hollande – Panningen	Collaboration interprovinciale en vue de la présence vincentienne à Bruxelles, soin des confrères âgés et malades, prise de conscience de l'activité de Kirche in Not à Königstein
1998	Italie – Rome <i>Assemblée Générale</i>	Famille Vincentienne
1999	Liban – Alountoun	Formation des formateurs, activité pastorale pour vocations, activité pastorale pour réfugiés, présence C.M. à Bruxelles, Livre Vincentien de Prières
2000	Espagne - Madrid	Activité pastorale pour vocations, formation interprovinciale, missions populaires, moyens modernes de communication et la Nouvelle Évangélisation

2001	Irlande – Dublin <i>Rencontre internationale des Visiteurs</i>	Animation des communautés locales, révision des Statuts
2002	Pologne – Cracovie	Collaboration interprovinciale dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne
2003	Italie – Naples	Activité pastorale pour émigrés, collaboration avec la Famille Vincentienne

Il convient de remarquer que lors de la rencontre chacun des Visiteurs a la possibilité de présenter l'histoire et la situation actuelle de sa Province. Au cours des délibérations, on prend également en considération les suggestions et les indications du Supérieur Général, envoyées dans cette intention à la Conférence. Pour conclure la rencontre, on élabore chaque fois un document final, envoyé ensuite avec une courte information sur la rencontre à la Curie Générale.

V. Les initiatives de la CEVIM

Comme le montre le relevé des thèmes abordés, ce qui se trouve au cœur même des préoccupations de la Conférence ce sont les vocations et la formation videntienne. Aujourd'hui, toutes les Provinces de la CEVIM souffrent sinon du manque de vocations, au moins de la diminution de leur nombre. Il est évident que l'objectif principal de l'activité de la Province n'est pas le souci du nombre de vocations mais le désir de rester fidèle à la mission pour laquelle la Congrégation a été fondée. Cette conviction est accompagnée de l'espoir que si l'on reste fidèle à l'esprit du Fondateur, Dieu même prendra soin de futures générations de missionnaires prêts à servir les pauvres que nous aurons toujours, comme Lui-même nous en assure.

Néanmoins, la Conférence aperçoit le besoin d'entreprendre une mission pastorale pour des vocations, faute desquelles toute discussion sur la formation sera bientôt sans objet. Quant à la promotion des vocations, la Conférence ne lance pas des initiatives de caractère global, mais constitue une importante source du savoir sur les possibilités de telles initiatives et agit dans le but de les encourager.

En ce qui concerne la formation, la Conférence a des possibilités beaucoup plus larges. Ce thème apparaît chaque année soit comme fil conducteur soit comme sujet parallèle. Les moyens communs de l'ensemble des Visiteurs sont beaucoup plus importants dans ce domaine, autant pour la formation initiale que permanente.

Lors de la première rencontre de la CEVIM à Paris, on fut décidé d'organiser le cours de formation pour nos étudiants qui aurait lieu au Berceau.

Dès le début, ces rencontres annuelles jouissent d'une grande popularité. Elles permettent aux étudiants de découvrir les endroits liés à l'histoire de la Congrégation de la Mission ce qui les conduit à un approfondissement de l'esprit de saint Vincent. Elles leur donnent en plus la possibilité de nouer des contacts et d'échanger les expériences.

Un autre exemple des initiatives de la Conférence dans le domaine de la formation fut la rencontre des formateurs qui se tint du 27 août au 2 septembre 2000 au Berceau. Elle fut consacrée au thème suivant : « La formation vincentienne, aujourd'hui et demain. »¹⁷ Dans le document final, les formateurs ont exprimé leur reconnaissance envers les Visiteurs, soulignant l'utilité des rencontres de ce type et le besoin d'en organiser d'autres dans l'avenir : « La rencontre que nous avons vécue, est le signe et le désir d'un travail de collaboration entre nous. L'esprit de saint Vincent, commun entre nous, nous invite à être des collaborateurs : « ce qui se vit ailleurs me concerne. C'est pourquoi, pour poursuivre, approfondir et élargir la mission commune, nous désirons renouveler ce type d'expérience. »¹⁸

VI. Les projets de la CEVIM

Bien que la Conférence, en tant que rencontre des Visiteurs d'Europe et d'Orient, soit un organe collégial qui agit périodiquement, elle tend de plus en plus à établir une institution à caractère permanent. En 1999, lors de la rencontre au Liban, on a longtemps discuté des possibilités de la présence vincentienne à Bruxelles.¹⁹ Ce thème revient dans le document final de la rencontre à Cracovie, en 2002, dans lequel l'accent est mis sur l'actualité de la proposition du Supérieur Général. La Congrégation de la Mission pourrait de cette manière se prononcer au sein de l'Union Européenne au nom des pauvres et veiller à l'adoption des lois qui les protégeraient. Étant donné le proche élargissement de l'Union, la présence de la Congrégation de la Mission à Bruxelles devient d'autant plus une question d'actualité.

Au cours de la rencontre à Cracovie, en 2002, on souleva la question d'établir un secrétariat permanent de la CEVIM. Pour son siège éventuel on

¹⁷ Trente sept confrères d'Autriche, d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, du Liban, de Pologne, du Portugal, de Slovaquie et de Slovénie, se sont réunis pour réaliser un partage des expériences et une réflexion sur la formation vincentienne dans les différentes étapes, la collaboration entre les Provinces, l'identité vincentienne.

¹⁸ Le Document finale della sesion de les formateurs d'Europe et d'Orient (27.VIII.2000-2.IX.2000), p. 4.

¹⁹ Le Supérieur Général a indiqué cette possibilité dans sa lettre de 1999 adressée à la CEVIM, dans laquelle il pose la question suivante : « Pouvons-nous faire quelque chose pour permettre à la 'voix européenne' de la Congrégation de la Mission de s'exprimer plus clairement à Bruxelles ? » Robert P. Maloney, Aux Membres de la Conférence des Visiteurs d'Europe *Vincentiana* 3 (1999), p. 148. La Conférence s'est prononcée pour la collaboration avec le secrétariat permanent AIC, existant déjà à Bruxelles, ou bien pour la création d'une représentation de toute la Famille Vincentienne. Quelle que soit la solution adoptée, il convient de prendre en considération de déléguer un confrère à Bruxelles.

indiqua Trier en Allemagne en raison de la proximité de Bruxelles, ce qui permettrait d'unir l'activité du secrétariat à l'éventuelle présence vincentienne dans la capitale de l'Union européenne. On examine à présent les possibilités de l'organisation d'un tel secrétariat ainsi que les tâches ou plutôt les attentes qui y sont liées.

Le besoin de créer dans le cadre de la CEVIM une institution permanente vient de la nécessité de coordonner les travaux en vue d'une réalisation plus efficace des initiatives prises et d'une meilleure communication au sein de la Conférence (bulletin d'informations).

Il convient de remarquer que jusqu'à présent toutes les rencontres de formation prévues ont eu lieu, en dépit d'une très grande diversité de langues. Il s'avère que la volonté de collaborer et d'entreprendre des initiatives pour le bien du continent européen permet de vaincre les difficultés dues aux barrages linguistiques et à la multiplicité des Provinces réunies dans la Conférence. Il faut espérer qu'il en sera de même dans le cas de la poursuite des initiatives existant déjà et du lancement de nouvelles initiatives proposées par les Visiteurs de la CEVIM.